

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

DES 3, 4 ET 5 MAI 2014

N° 17.884

## Hommages unanimes à Roland Robert, victime de l'Ordonnance du 15 octobre 1960

# La condamnation sans pitié de la répression contre les communistes et tous les Réunionnais jugés coupables de revendiquer

**J**eudi devant la mairie de La Possession, les hommages ont été unanimes pour saluer l'œuvre de Roland Robert. Ils raisonnent aussi comme la condamnation sans équivoque de toute la répression qui a visé des Réunionnais parce qu'ils étaient communistes, ou plus largement parce qu'ils revendiquaient pour remettre en cause le régime post-colonial.

Roland Robert était une des victimes de l'Ordonnance du 15 octobre 1960. Son engagement politique lui a valu d'être exilé en France.

Il a poursuivi là bas la lutte pour organiser les Réunionnais émigrés et aussi pour obtenir de la justice la reconnaissance de l'arbitraire qu'il subissait. Il finit par obtenir gain de cause et il rentra à La Réunion en 1969, sans jamais reculer sur ses idées. Deux ans plus tard, il devenait maire de La Possession. L'exil subi par Roland Robert eut lieu au moment où le pouvoir faisait tout pour empêcher les Réunionnais d'exprimer leur opinion, quitte à organiser la fraude électorale pour ne pas que des communistes soient élus. Ce pouvoir avait trouvé à La Réunion des complices pour soutenir des atteintes aussi graves à la démocratie.

### L'arbitraire organisé par le pouvoir

Un des apports essentiels des communistes a été de ne jamais transiger sur le droit à la liberté d'opinion. Cette lutte difficile a permis de faire bouger les lignes, et de rassembler autour du respect des libertés élémentaires garanties par la démocratie. C'est ce qui a permis en 1971 les élections des deux premiers maires appartenant au Parti communiste réunionnais: Paul Vergès et Roland Robert.

Jusqu'à son dernier souffle, il est resté un communiste réunionnais. La fermeté de ses convictions ne l'a pas empêché de témoigner d'un esprit d'ouverture. C'est cela que les orateurs unanimes ont rappelé jeudi après-midi à La Pos-



Par son esprit d'ouverture, Roland Robert a montré qu'il n'avait rien à voir avec le traitement que le pouvoir lui a fait subir. (photo Toniox)

session. Le préfet lui aussi a exprimé combien il adhérait à tout ce qui était dit au sujet de Roland Robert, un homme de dialogue responsable. Ces propos raisonnent comme une condamnation ferme de ce qui s'est passé pendant plusieurs décennies à La Réunion: la répression du pouvoir et de ses complices à La Réunion contre les communistes, et plus largement contre tous les Réunionnais qui revendiquaient.

### Le jugement de l'histoire

Plus de 50 ans après le début de cette répression, l'histoire a jugé. Roland Robert a été banni de La Réunion pendant plusieurs années. C'était un traitement d'exception.

Roland Robert en a été la victime, à cause de son engagement dans le Parti communiste réunionnais qu'il n'a jamais renié. Victime de l'arbitraire, Roland Robert a su témoigner d'une grande ouverture d'esprit. C'est cela qui a montré qu'il n'était pas celui que le pouvoir avait condamné.

En 1972, l'Assemblée nationale avait abrogé l'Ordonnance du 15 octobre 1960.

Pour la deuxième fois, cette décision politique sectaire est condamnée par l'histoire. L'histoire a jugé, elle a réhabilité les victimes de la répression anti-communiste. Elle a reconnu la justesse d'une des causes défendues par le PCR.

M.M.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69<sup>e</sup> année

### DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

### RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
EMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

### ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)  
EMAIL PUBLICITÉ : [pub.tem@orange.fr](mailto:pub.tem@orange.fr)

## Édito

**Roland Robert,  
«un dirigeant canal historique»**

Roland Robert, «un dirigeant canal historique». Un vrai de vrai! Son décès a mis en lumière des pans entiers de l'oeuvre du PCR, à travers des femmes et des hommes, simples, fidèles, besogneux, appréciés. C'est la condition nécessaire pour justifier autant d'éloge et durer près d'un demi siècle à la tête d'une mairie. Avis à toutes celles et tout ceux qui voudraient lui faire la leçon! Le top départ est donné.

**Le «Parti» n'existe pas sans les Femmes et les Hommes de valeurs qui le composent et font avancer ses causes. Tous les discours ont souligné l'exceptionnelle longévité dont il a fait preuve. Pour durer, il lui a fallu une force de conviction sans pareille. Il défendait toujours ses positions. Jamais il n'a quitté son parti, pour faire porter les difficultés sur ses camarades de combat. C'était un homme libre.**

Peut-on en dire autant de personnes dont le Parti a vu les premiers pas en son sein, et qui le quittent avec fracas pour divergence de point de vues? Roland n'a pas usé de son mandat à la mairie de La Possession pour combattre d'autres communistes. Il a toujours été solidaire des autres. Si tant d'intervenants ont mis l'accent sur sa fidélité, c'est probablement en pensant à Huguette Bello. Si elle s'est mise à l'extérieur du parti pour l'attaquer et l'affaiblir, c'est que c'est son projet, sa volonté d'agir ainsi.

Les médias ont été abreuvés par les propos malveillants réclamant la tête de «la direction canal historique». Les auteurs de ses paroles expriment ainsi une position de faiblesse qui manque cruellement de conviction et vacille au moindre vent. La preuve: le dirigeant canal historique fait 43 ans de mandat quand la trahison résiste à peine un seul mandat. Il fallait le dire: c'est maintenant où jamais.

J.B.

**HOMMAGES À ROLAND ROBERT****Message du Mouvement Militant Mauricien au PCR**

Chers camarades,

Le Mouvement Militant Mauricien adresse ses condoléances sincères et attristées au Parti Communiste Réunionnais à la suite du décès de Roland Robert, victime d'un accident vasculaire cérébral survenu aux Comores.

Le M.M.M. salue la mémoire de ce pionnier de la coopération régionale qui oeuvra inlassablement en faveur du rapprochement des peuples de l'Océan Indien. Nous retiendrons que, Vice-Président du Conseil Général de l'Île de la Réunion, Roland Robert y était précisément responsable de la coopération régionale et c'est à ce titre qu'il s'était déplacé aux Comores pour participer à une réunion du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien. Il convient de rappeler que ce fut à l'initiative du maire Roland Robert que la ville de

La Possession et Port Louis, sous administration MMM, furent jumelées en 1979, ouvrant la voie à de multiples associations du même genre entre villes de notre région indioocéanique par la suite. Par ailleurs, la ville de Port Louis, toujours gérée par le MMM, le fit Citoyen d'Honneur en 1988 et la République Malgache lui décerna la médaille d'Officier de l'Ordre National en 2006.

Maire et Conseiller Général pendant plus de quarante ans, ce grand Réunionnais aura énormément contribué à faire de sa ville de La Possession ce qu'elle est aujourd'hui.

Militant de la première heure pour la liberté d'expression des Réunionnais, ce visionnaire consacra toute sa vie à la lutte pour le progrès économique et social de son Île natale et de ses compatriotes. Nous retiendrons qu'il

fut un militant exemplaire qui, face aux aléas du combat politique, demeura fidèle à ses convictions et à son engagement et, malgré sa récente défaite aux élections municipales, choisi de rester au poste de combat jusqu'à la fin.

Que la passion, la générosité et la ténacité de cet illustre militant et dirigeant de la Gauche réunionnaise serve d'exemple aux générations futures.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire part à la famille de Roland Robert de notre profonde sympathie et de nos sincères condoléances.

Recevez chers camarades, nos fraternelles salutations.

**Steven Obeegadoo**  
Secrétaire Général du MMM



Une partie de la foule présente jeudi à l'hommage à Roland Robert.

**Message de l'Association des Maires de Martinique**

L'Association des Maires de la Martinique a appris avec beaucoup d'émotion la disparition de M. Roland ROBERT, Maire de la Possession et Président de l'Association des Maires de La Réunion et ancien Président de l'ACCD'OM.

Elle salue son engagement et son action non seulement pour les Réunionnais mais également pour toute la communauté ultra-marine pour la défense des intérêts de leurs collectivités.

L'Association des Maires de la Marti-

nique présente à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances.

**Le Président**  
**Maurice Bonte**



Manifestation pro-russe à Donetsk. L'offensive de l'armée ukrainienne dans l'Est du pays va considérablement faire monter la tension.

## Des militaires occidentaux utilisent la situation en Ukraine

# OTAN : la Russie sera traitée en ennemi

**20** ans après la fin de la Guerre froide, l'OTAN va recommencer à traiter Moscou comme un adversaire. C'est ce qu'affirme un général de l'Organisation militaire occidentale.

«La Russie a déclaré clairement l'OTAN comme un adversaire, par conséquent nous commençons par ne plus considérer la Russie comme un partenaire, mais comme un ennemi», a dit le général Alexander Verbshow, secrétaire général délégué de l'OTAN.

D'après le général occidental, l'annexion de la Crimée et les émeutes dans l'Est de l'Ukraine, apparemment téléguidées selon lui, ont fondamentalement changé les relations entre l'OTAN et la Russie.

«En Europe centrale, nous avons deux visions différentes». Pour le représentant de l'OTAN, la Russie veut imposer son hégémonie et limiter la souveraineté des pays qui l'entoure alors que l'OTAN, dit-il sans rire, veut défendre la liberté de choix.

Depuis le mois d'avril, l'OTAN a suspendu unilatéralement toute coopération civile et militaire avec la Russie, bien que la Russie ait maintenu une mission diplomatique auprès de l'OTAN, repré-

sentation créée en 1998.

### Bases permanentes aux frontières russes

Le général Verbshow précise qu'il est possible que l'OTAN installe un nombre important de troupes dans les pays de l'Est de l'Europe, de manière permanente, il indique malgré tout que le déploiement d'armes nucléaires dans ces pays n'est pas encore à l'ordre du jour. C'est une violation d'un accord conclu en 1997 entre l'OTAN et la Russie selon lequel l'extension de l'OTAN vers la Pologne et plusieurs anciennes

Républiques soviétiques ne doit pas s'accompagner de l'installation de bases permanentes de l'OTAN dans ces pays. Pour justifier ce changement, le général Verbshow estime que la situation de l'Ukraine est une violation de l'accord par la Russie.

### Des paroles sans portée ?

Plusieurs observateurs relativisent la portée des déclarations du représentant de l'OTAN. L'Allemagne et la France ont des liens économiques substantiels avec la Russie, toute dégradation de la situation politique pourra avoir des conséquences économiques qui ne seront pas négligeables. De plus, si la Russie est considérée comme un ennemi par l'OTAN, alors les Occidentaux auront encore plus de difficulté à continuer la guerre qu'ils mènent depuis 13 ans en Afghanistan. Car tout transit de matériel de guerre sur le territoire russe sera alors impossible.

## Inquiétante escalade

# Deux hélicoptères de combat ukrainiens abattus à Slavyansk

**L**es partisans du fédéralisme ont abattu deux hélicoptères de combat après le déclenchement d'une offensive militaire par Kiev pour reprendre le contrôle de l'Est du pays. Les opérations militaires ukrainiennes sont fermement condamnées par la Russie.

Un peu plus d'une semaine après l'arrivée dans les pays baltes et en Pologne de forces américaines, le gouvernement de Kiev a durci le ton à l'encontre des partisans de la transformation de l'Ukraine en une République fédérale. Le gouvernement a ordonné un assaut militaire contre ceux qu'il considère comme des rebelles. Kiev a annoncé avoir pris d'assaut neuf barrages tenus par les fédéralistes.

### Un pilote prisonnier

Dans le même temps, l'armée ukrainienne a essuyé plusieurs pertes.

Ainsi, deux hélicoptères de combat ont été abattus à Slavyansk, tandis qu'un autre de transport de troupe a été endommagé. Selon Kiev, un pilote a été tué tandis qu'un autre a été fait prisonnier. Ce fait est confirmé par le maire de Slavyansk, qui a dit détenir un pilote ukrainien prisonnier.

### Avertissements de la Russie

La Russie a averti l'Ukraine de ne pas s'attaquer aux civils, pour lesquels elle dit avoir de légitimes inquiétudes. Pour sa part, Kiev accuse les

partisans du fédéralisme d'être des séparatistes, soutenus par des militaires russes.

Rappelons que sept inspecteurs de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OCSE) sont retenus contre leur gré à Slavyansk depuis une semaine. La Russie avait envoyé des émissaires pour négocier la libération de ces inspecteurs, mais l'«opération punitive» lancée par Kiev a détruit tout espoir de discuter, estime Moscou.

Pendant ce temps, à Kramatorsk, autre ville qui échappe au contrôle du pouvoir central, des bus ont été mis en travers de la rue principale pour faire face à une éventuelle attaque de l'armée ukrainienne.

## Jusqu'où ira l'austérité ?

# Retraite à 70 ans en Australie

**L**es Australiens nés après 1965 devront travailler jusqu'à 70 ans avant d'avoir le droit de partir à la retraite.

La retraite à 70 ans, c'est ce que prévoit le gouvernement australien. La mesure devra s'appliquer à toutes les personnes nées après 1965. Cette mesure ne sera pas rétroactive.

Cette mesure sera présentée dans le budget fédéral le 13 mai prochain. Selon le gouvernement australien, cette mesure est justifiée par le vieillissement de la population.

Aujourd'hui, le montant des retraites atteint 72 milliards de dollars australiens, en hausse de 6% par an. L'opposition du Parti travailliste avait aussi proposé un relèvement de l'âge de départ à la retraite à 67 ans à compter de 2023. La retraite à 70 ans doit entrer en vigueur en 2035, pour les personnes nées après 1965.

Actuellement, l'âge de départ à la retraite est de 65 ans en Australie.

## Inauguration du 26e Salon de la Maison

### «Un signal fort en direction des acteurs publics, institutionnels et privés»

**L**ors de l'inauguration du 26e Salon de la Maison à Saint-Denis, Maurice Gironcel, président de la CINOR, a salué le rôle que peut jouer cette manifestation dans la relance du BTP. Précisions :

«Pour le grand public, ce salon est devenu le lieu unique de découverte de toutes les dernières tendances sur l'univers de l'habitat en intégrant les nouvelles technologies notamment dans le domaine du développement durable.

Pour les entreprises et le milieu économique, ce rendez-vous fait office de baromètre, permettant de mesurer l'état de bonne santé ou pas de la filière d'activités du BTP en particulier, et de l'économie locale en général.

En mettant cet équipement qu'est le Parc à la disposition de nos PME nous contribuons au développement entre l'offre et la demande,

Ce salon devrait contribuer ainsi à relancer la consommation et les investissements des entreprises en réponse à des besoins d'équipements nouveaux.

Ce Salon de la Maison peut -et doit- soyons optimistes !-redynamiser fortement l'offre et la demande sur le marché du BTP et sur les autres niches d'activités aujourd'hui porteuses de développement.

En cette période de crise ou bon nombre de filières d'activités connaissent des difficultés, sachez que la Cinor s'efforce, avec le concours de son exploitant Nordev,

à faire du Parc des Expositions un lieu facilitateur pour l'appui et l'accompagnement au développement des entreprises.

J'ajoute que tout au long de ce salon, dans le cadre d'actions « grand public », vous pourrez retrouver nos équipes sur un stand du Hall C, dans le cadre d'actions de sensibilisation diverses et variées sont programmées... Telles les éco-gestes que chacun d'entre nous peut adopter au quotidien pour économiser les énergies en eau et en électricité.

Les actions de sensibilisation portent également sur l'utilisation de moyens de transport moins polluants et plus respectueux de l'environnement ; de même que sur les gestes et attitudes qu'il convient d'adopter pour réduire et mieux trier ses déchets.

J'en reviens au à ce salon dont le thème évocateur est « de l'inspiration à la réalisation » invite au concret.

Il doit être l'occasion d'afficher et de faire valoir les « savoir faire » des 450 entreprises locales présentes sur ce salon. Des entreprises, petites et moyennes, qui démontrent jour après jour leurs réelles capacités à entreprendre et à réaliser tout en gardant les valeurs et notre âme créoles, l'in-

novation se mettant naturellement au service du respect des traditions.

En raison même de la crise économique que nous continuons à traverser actuellement, ce 26<sup>ème</sup> Salon de la Maison tombe à point nommé pour lancer un signal fort en direction des acteurs publics, institutionnels et privés en témoignant de la vitalité, des compétences et du savoir-faire des entreprises des filières de l'habitat et plus largement celles du BTP.

C'est aussi une excellente occasion pour relancer le marché et fidéliser les clientèles.

Notre collectivité se félicite donc de la tenue de ce Salon qui offre l'occasion de démontrer toute la dimension « des savoir faire et des savoir être » de nos entreprises ; celles là même qui contribuent à nous apporter un peu de rêve et d'évasion, pour nous permettre, en cette période difficile, de continuer à avancer et à progresser.

Sachez enfin que nous gardons intacte l'ambition d'œuvrer pour faire du territoire Nord une terre de création d'entreprises et d'emplois, une terre d'excellence et d'innovation, une terre où la Communauté accompagne et se met au service de ses entreprises pour entreprendre autrement et réussir ensemble.»

## Au Conseil général

### Adoption du "Plan 4000 Jeunes parrainés et parrains"

Une Assemblée Plénière du Conseil général s'est déroulée le mercredi 30 avril au Palais de la Source et "Témoignages" a déjà rendu compte de la cérémonie très émouvante qui s'est déroulée en ouverture de cette séance en hommage à Roland Robert, décédé la veille. Nous avons notamment publié le discours prononcé par Nassimah Dindar, la Présidente du Conseil Général, qui a rendu un hommage appuyé au défunt 1er Vice-président de la Collectivité.

Après cette cérémonie, le Préfet de La Réunion a présenté le rapport d'activités des Services de l'État à La Réunion. La Présidente a tenu à souligner l'excellence des relations entre les Services de l'État et ceux de la Collectivité.

Au cours de cette Assemblée Plénière, "Le Plan 4000 Jeunes et Parrains" a été voté à la majorité. Pour donner un écho médiatique à cette action, c'est Yannick Noah qui a été

choisi pour être le parrain d'envergure. «Exemple pour tous, Yannick est l'une des personnalités préférées des Français et c'est un Réunionnais de cœur !», a déclaré Nassimah Dindar.

#### «Un enjeu sociétal»

À cette occasion, la Présidente a rappelé que la Loi a confirmé la prochaine compétence exclusive du Conseil Général en matière de politique de la jeunesse.

«C'est un dossier qui j'espère recevra l'appui de nombreux Réunionnais, retraités, élus, agents de la Collectivité, personnalités car les jeunes pour s'épanouir doivent pouvoir s'appuyer sur l'expérience des adultes. Ils doivent être accompagnés pour créer leur avenir individuel dans un avenir collectif. Pour construire La Réunion de demain,

nous devons compter sur eux et avec eux», a indiqué la Présidente. Pour le Conseil Général «"Le Plan 4000 Jeunes parrainés et parrains" est une action prévue dans le cadre du Plan "Ambition Jeunesse" lancé par la Collectivité en août 2013. Il est mis en place pour répondre à la déconstruction d'un modèle, celui qui permet à tous d'être éduqués, d'être insérés et de devenir des adultes responsables.

Les jeunes manquent de confiance en eux et d'accompagnement humain. Leur montrer l'exemple, leur apprendre, à côté d'un savoir-faire, un savoir-être avec une estime de soi est devenu essentiel pour leur épanouissement. Ils sont l'avenir de La Réunion de demain, et quand un jeune est parrainé, accompagné, cela coûte beaucoup moins cher à la Société. C'est un enjeu sociétal».

# Otè!

## 4 moi, 20 zour, alon arkomans konté !

*5 désanm 2013; mon gro bouk fine ariv gran-pèr; mi asèt in sèw po mèt èk li: si mi mèt a li èk son fi, i fé linsèt; la roli-zion, la koutime, la sians, lérédité tout i rofiz mariaz dan la fami.*

*Mon zanfàn i komans done in non tout bann kabri la.*

*Mon papa lavé in bèf koupé té tèlman gro, i ral in sarèt ti zouk, tou sèl, ziska tabisman, èk in tone 500 kann, konm rien! Nou lavé apèl a li Berlié, konm in mark bann gro kamion lontan!*

*Nou sé done lo pli vié bouk lo non Mérésédès; son fi Demoizèl; konm son fanm zordi lé maron nou la apèl a èl Marone. Donk Mérésédès la mont si Marone lo 5 désanm: zot i koné bann kabri po giny ti i fo atann 4 moi 20 zour; 25 avril, Marone la giny in sèl ti sèw, lé maron konm èl! Nou la apèl a èl Maronèt.*

*Otè moin la poin la sa ns!  
So matin mi ariv dan mon karo zakasi; mi aport lo grin dan in marmit po mon bann zanimo! Oui di pa Maronèt na in sominn, i dor si lo koté a tèr! I lèw pi!  
Marone i kri; la, lo tti i respir ankor, lo kèr i bat doung doung!  
Koué la rivé?*

*Daprè moin, lo monmon la dor si sonn ti; in monmon i kraz son zanfàn an dorman? El i san pa son gro poi si son ti marmay?! Esay mèt lo tti si tété lo monmon; li tèt pi; donn in ti pé d lo; li aval!  
Bayoun, si li tien pi dobout? Son kolone vèrtébral fini kasé, li lé invalid po la vi!  
Dépi kèl èr li lé san manzé? Mi done in ti pé d sèl konm domoun; a si moin lété vétérinèr? Si moin lavé in stok lé artifisièl, bibron, tétine, pétèt moin noré ginye sové? La lé mor.*

*Alon arkomans konté kat moi vin zour!  
Koué va fé?*

Justin